



**DÉCISION DU MAIRE
ÉTUDE DE SOL POUR L'AMÉNAGEMENT DES
VESTIAIRES DE FOOTBALL**

Le Maire de la commune d'Héric

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2222-22,

VU le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L2194-1 à L2194-3,

VU la délibération en date du 25 mai 2020 donnant délégation du Conseil municipal au Maire pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite de 3 000 000 € HT pour les marchés de travaux et 200 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services ainsi que toute décision concernant leurs avenants quel que soit leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à une étude de sol pour l'aménagement des vestiaires de football,

Considérant que deux entreprises, APC Ingénierie et ECR Environnement ont été consultées,

Considérant que les montants des offres proposées sont les suivants : APC Ingénierie 7 480,00 € HT et ECR Environnement 6 520,00 € HT,

Considérant le fait que l'offre de la société ECR Environnement répond aux exigences du Maître d'ouvrage,

DÉCIDE

Article 1^{er} : De confier à la société ECR Environnement une étude de sol pour l'aménagement des vestiaires de football pour un montant de 6 520,00 € HT. Le devis est joint à la présente décision.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune.

Article 3 : Monsieur le Maire informera le Conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine réunion.

À Héric, le 19 avril 2023

Le Maire,



Jean-Pierre JOUTARD

Le Maire :

informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa transmission en Sous-Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification et que la juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application télécours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr



Devis Client			
Numéro	Service	Date	Page
4414354	Géologie	27/03/2023	1 / 2

Nos Réf. ECR Environnement Centre Ouest

Interlocuteur Céline ROGER
Agence Nantes
Contact nantes@ecr-environnement.com

Code client 44_6537

Vos Réf.

Interlocuteur Anne Favry
Projet Aménagement, vestiaires
Commune Héric

Comune d'Heric

2 Rue Saint Jean - Hôtel de Ville

44810 HÉRIC

Adresse de facturation

Commune d'Heric

2 Rue Saint Jean - Hôtel de Ville

44810 HERIC

Description	Quantité	P.U	Montant HT
Amené et repli du matériel et du personnel	1 ft	450.00	450.00
Préparation de chantier (DICT, autorisation d'accès...)	1 ft	150.00	150.00
Sondage géologique à la tarière mécanique à 6,00 m/TN ou au refus + 4 essais pressio.	2 ft	400.00	800.00
Réalisation d'essais pénétrométriques au pénétromètre dynamique à 6,00 m/TN ou au refus	2 u	120.00	240.00
Reconnaissance des fondations de bâtiments existants	1 ft	300.00	300.00
Sondage à la pelle	1 ft	550.00	550.00
Test de perméabilité de type Matsuo	4 u	200.00	800.00
Sondage géologique à la tarière mécanique à 3,00 m/TN ou au refus	4 u	90.00	360.00
Classification GTR d'échantillon de sol (granulométrie, teneur en eau et VBS)	4 u	130.00	520.00
Essai IPI	1 u	60.00	60.00
Essai Proctor normal	1 u	190.00	190.00
Mise à disposition d'un camion	1 ft	900.00	900.00
Essais de déflexion	1 ft	450.00	450.00

La signature de ce devis vaut acceptation des Conditions Générales de Vente disponibles à l'adresse suivante : <https://ecrgroupe.w3cloud.fr/1n2i6q>

Vous trouverez notre attestation d'assurance pour l'année en cours à l'adresse suivante : <https://ecrgroupe.w3cloud.fr/nspec2d>

Agence de Nantes

5, rue des Clairières - ZAC le Taillis
44 840 LES SORINIERES
Tél : 02.40.49.82.82 / Fax : 02.40.49.82.92
SIRET 504 451 139 00027 / APE 7112B
SARL au capital de 71 820 €
N° TVA Intracommunautaire : FR72504451139

Siège social

2, rue André Ampère
56 260 LARMOR PLAGE
Tél : 02.97.87.41.21
Fax : 02.97.87.42.52

www.ecr-environnement.com



Devis Client			
Numéro	Service	Date	Page
4414354	Géologie	27/03/2023	2 / 2

Description	Quantité	P.U	Montant HT
-------------	----------	-----	------------

Agressivité des sols et de l'eau vis-à-vis des bétons 1 u 200.00 200.00

Synthèse des résultats et rédaction d'un rapport de mission G2 1 ft 550.00 550.00

AVP, comprenant :

- Le contexte géologique et hydrogéologique du site,
- Les paramètres sismiques à prendre en compte (zone sismique, accélération agr, classe de sol, coefficient de sol S, liquéfaction),
- Les caractéristiques mécaniques des sols au droit des ouvrages (résistance, portance, déformabilité,...),
- La perméabilité des sols de surface,- Les résultats des analyses en laboratoire : détermination de la classe GTR (granulométrie, teneur en eau et limite d'Atterberg, IPI et essai Proctor),
- Les résultats des essais de déflexion,
- Les préconisations pour la réalisation de la voirie (classe PST-AR, épaisseur de la couche de forme, terrassement, terrains compressibles, substitution, exemples de structure de chaussée, ...),
- Les suggestions de type de fondations envisageables pour les ouvrages,
- La présentation d'exemples de pré-dimensionnement des fondations envisagées (niveaux d'assise, taux de travail admissible du sol, contraintes de calcul aux ELU et aux ELS aux Eurocodes, tassements,...),
- L'aptitude des terrains au terrassement (tenue, dureté...),
- Les suggestions liées à la présence d'eau (pompage, rabattement de nappe...),
- Les précautions à prendre en compte lors de la réalisation des travaux (terrassement, avoisinant, drainage, terrains compressibles, substitution ...),
- L'identification des risques géotechniques et principes généraux d'adaptation des ouvrages au site.

Tous travaux spéciaux pour accès difficile aux emplacements des sondages ne font pas partie de la présente offre (ex : démolition, préparation de pistes d'accès, busage ou comblement de fossés...). L'accès à un véhicule de type fourgon et à nos sondeuses devra être assuré (hauteur mât couché 3 m, hauteur mât levé 6 m, largeur 2 m, longueur 5 m).

Au moment de la commande, E.C.R. Environnement devra être informée de la présence d'éventuels réseaux enterrés dans l'emprise de la zone à étudier et ceux-ci devront être repérés sur le site. Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de dommages causés à la végétation et aux cultures ou à des ouvrages (en particulier, canalisations ou réseaux enterrés) dont la présence et l'emplacement précis ne nous ont pas été signalés préalablement à ses travaux.

Bon pour accord, le 13/04/2023



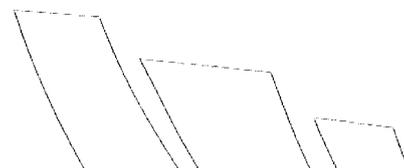
Maire
Jean-Pierre JOUTARD

Valable jusqu'au 27/06/2023
Règlement à adresser à
ECR Environnement Centre Ouest
2, rue André Ampère
56 260 LARMOR PLAGE
IBAN : FR761600621110002740578878
BIC : AGRIFRPP860

Total HT	6 520.00
Montant Net	6 520.00
TVA 20.0% de 6520.00	1 304.00
Montant TTC EUR	7 824.00

La signature de ce devis vaut acceptation des Conditions Générales de Vente disponibles à l'adresse suivante : <https://ecrgroupe.w3cloud.fr/1n2i6q>

Vous trouverez notre attestation d'assurance pour l'année en cours à l'adresse suivante : <https://ecrgroupe.w3cloud.fr/nspc2d>



Agence de Nantes
5, rue des Clairières - ZAC le Taillis
44 840 LES SORINIERES
Tél : 02.40.49.82.82 / Fax : 02.40.49.82.92
SIRET 504 451 139 00027 / APE 7112B
SARL au capital de 71 820 €
N° TVA Intracommunautaire : FR72504451139

Siège social
2, rue André Ampère
56 260 LARMOR PLAGE
Tél : 02.97.87.41.21
Fax : 02.97.87.42.52

www.ecr-environnement.com

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2023-14 DECISION MAIRE ETUDE SOL AMENAGEMENT VESTIAIRES FOOTBALL

Date de transmission de l'acte : 27/04/2023

Date de réception de l'accusé de
réception : 27/04/2023

Numéro de l'acte : 20230427-03 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400731-20230419-20230427-03-AR

Date de décision : 19/04/2023

Acte transmis par : Jean-Christophe LYONNET

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.9. marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA)

En provenance de :

~~ecr Environnement Centre Ouest
Agglo Nantes
5 RUE DES CLAIPIELLES - ZAC le Tour
44 840 LES SORINIÈRES~~

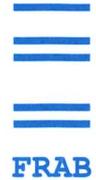
5692126 - PTC DE - 2017/04/21/02 - 10/22



LA POSTE
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

AR 1A 195 733 0863 5



NOTIF ECR Valérie Fout

Renvoyer à

Présenté / Avisé le : 04/05/23
Distribué le : 04/05/23

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature
(préciser le NOM et NOM
de mandataire)

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

MAIRIE HERIC
MPCS
2 RUE SAINT JEAN
44 810 HERIC

